



FLO Maison^{MC} modèle G5

Guide d'installation



Table des matières

Spécifications	3
Consignes de sécurité	4
Planification de votre installation	5
Contenu de la boîte	6
Installation de la borne	7
Indicateurs lumineux	10
Déclarations	11
Garantie limitée	12



NUMÉRO DE MODÈLE: FH-1-STA-G5-HY5G-FL1
MANUFACTURIER: AddÉnergie Technologies Inc.

Spécifications

Fiable : Extrêmement robuste, votre nouvelle borne de recharge résidentielle est appréciée pour sa grande fiabilité et sa qualité de fabrication. Elle est conçue pour résister à des températures extrêmes avec son câble, de calibre commercial, qui demeure toujours souple, même par grand froid.

Sécuritaire : Cette borne est munie de mécanismes qui vous protègent, ainsi que votre véhicule, contre les fluctuations du réseau électrique.

Robuste : Avec son boîtier fait à 100% d'aluminium et son connecteur haute performance, votre borne est conçue de matériaux de toute première qualité pour durer encore, encore et encore.

Faite au Québec : Conçue et fabriquée au Québec par AddÉnergie, le fournisseur #1 de solutions de recharge au pays.

Boîtier : 100% aluminium certifié NEMA 4X conçu pour une installation extérieure ou intérieure

Finition : Fini haute résistance gris anthracite

Tension : 208 - 240 V @ 60 Hz

Courant de sortie : 30 A

Puissance de sortie maximale : 7.2 kW @ 240 V ou 6.2 kW @ 208 V

Câble de recharge : 7.62 m (25 pieds) ultra souple

Connecteur de recharge : SAE J1772^{MC} conçu pour plus de 10 000 cycles de recharge

Dispositifs de sûreté : Disjoncteur de défaut de fuite à la terre (DDFT) intégré (20 mA, 3 réenclenchements espacés de 15 minutes)

Température de fonctionnement : -40°C à 50°C (-40°F à 122°F)

Poids avec câble, connecteur et plaque : 11.18 kg (24.65 lbs)

Interface de communication : Aucune

Consignes de sécurité

INSTRUCTIONS RELATIVES AUX RISQUES D'INCENDIE OU DE CHOC ÉLECTRIQUE CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENT : Lors de l'utilisation d'appareils électriques, des précautions de base doivent toujours être respectées. Ce manuel contient des instructions importantes qui doivent être suivies lors de l'installation, l'exploitation et la maintenance de l'appareil. **Veillez lire ce guide attentivement avant d'entreprendre l'installation de la borne de recharge.**

1. **IMPORTANT** - Pour réduire le risque d'incendie, connecter uniquement à un circuit de dérivation fourni avec une protection de surintensité de 40 ampères maximum conformément avec le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1-12) et le Code national de l'électricité (ANSI / NFPA 70).
2. Cette borne de recharge a été conçue pour une fixation au mur ou sur poteau.
3. Vous devez vous assurer que les types de surface de montage pour le mur ou le poteau sont assez fortes pour supporter le poids de la borne et que les ancrages utilisés sont compatibles avec le type de surface.
4. Assurez-vous que l'espace où vous installerez la borne ne comporte aucune canalisation, installation électrique ou installation électrique souterraine, auquel cas vous risqueriez de vous infliger de graves blessures.
5. Raccordez l'alimentation électrique de la borne de recharge avec des conducteurs de cuivre de calibre 6 AWG à 8 AWG conformes à une utilisation d'au moins 75°C.
6. Ce produit doit être raccordé à un réseau de câblage mis à la terre, métallique et permanent, ou un conducteur de mise à la terre de l'appareil doit être ajouté au circuit et raccordé à la borne de terre de l'appareil ou au conducteur d'alimentation de l'appareil, par un électricien agréé.
7. Consulter un contracteur agréé, un électricien agréé ou un installateur formé pour assurer la conformité au code local du bâtiment, à la réglementation locale, aux normes de sécurité et aux conditions climatiques.
8. Toute modification d'une pièce de la borne de recharge en annule la garantie.
9. Les pièces peuvent présenter des arêtes vives, les manipuler avec attention. Utiliser des lunettes et des gants de sécurité lors du déballage et au cours de l'installation.
10. Ne pas installer sur ou par-dessus des surfaces combustibles.
11. Les câbles d'alimentation de la borne de recharge doivent rencontrer les exigences minimales de FT2 pour la flammabilité.
12. Le connecteur de réduction de tension du câble d'alimentation, le conduit ou les raccords et garnitures du câble armé :
 - A) Doivent être certifiés pour le Canada et les États-Unis;
 - B) Doivent être étanches à l'eau (NEMA 4X);
 - C) Doivent être adaptés au diamètre extérieur du câble choisi et adaptés au montage dans une ouverture d'un diamètre de 28,17 mm (1,109 pcs) (pour la connexion à travers l'ouverture prévue pour l'insertion du câble).

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'utilisation de la borne de recharge en présence d'enfants nécessite une constante supervision. Ne jamais mettre les doigts dans la connexion du véhicule électrique.

Ne pas utiliser la borne si le cordon souple ou le câble VÉ est effiloché, si l'isolant est endommagé, ou s'il présente tout autre signe d'endommagement.

Ne pas utiliser la borne si le boîtier ou la prise VÉ est endommagé, fissuré, ouvert, ou s'il présente tout autre signe d'endommagement.

Cette borne de recharge a été conçue pour une utilisation avec véhicules électriques munis d'un connecteur SAE-J1772.

Cette borne de recharge doit être utilisée pour la recharge de véhicules ne demandant pas un environnement ventilé lors de la recharge.

Assurez-vous de toujours déconnecter l'alimentation électrique de la borne de recharge avant d'en faire l'entretien. N'insérez jamais votre doigt dans la prise électrique du véhicule.

Planification de votre installation

ÉLÉMENTS IMPORTANTS À CONSIDÉRER LORS DE L'INSTALLATION

La borne doit être installée par un électricien agréé.

La borne contient une protection intégrée contre les surtensions et les fuites de courant vers la terre.

Toute modification d'une pièce de la borne de recharge en annulera la garantie.

Le raccordement de votre nouvelle borne de recharge nécessite :

- une alimentation de type «monophasée» 120/240 VAC (figure 1) ou «triphasée» 120/208 VAC (figure 2)
- un raccordement avec des conducteurs de cuivre de calibre 6 à 8 AWG
- une protection par un disjoncteur double ou deux fusibles de 40A
- 2 phases et une connexion à la terre avec 120 VAC entre chaque phase et la terre

À noter: le neutre n'est pas requis.

Puissance de sortie maximale : 7.2 kW @ 240 V ou 6.2 kW @ 208 V

Figure 1

Alimentation de type "monophasée" 120/240 VAC

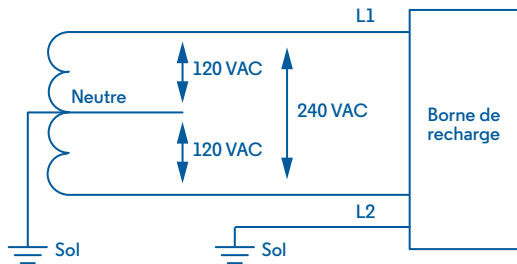
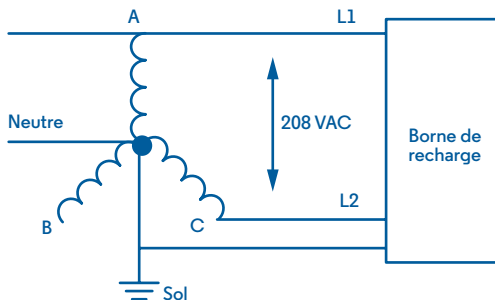


Figure 2

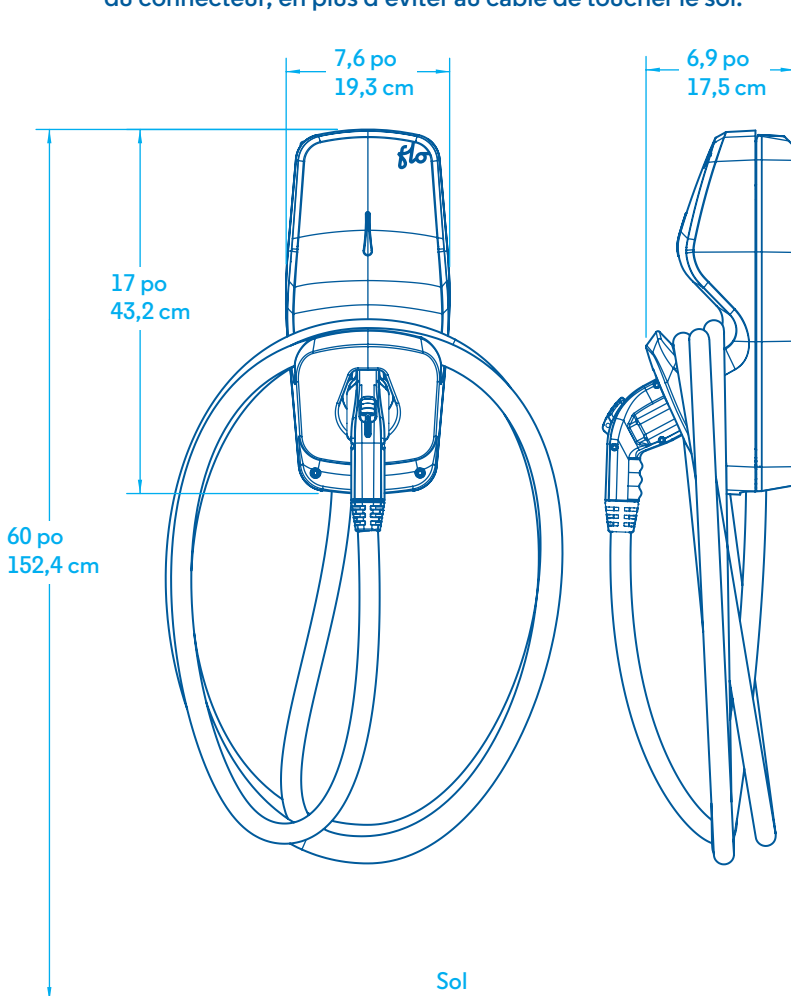
Alimentation de type "triphasée" 120/208 VAC



Contenu de la boîte

1. Borne de recharge
2. Câble et connecteur de recharge
3. Plaque de montage

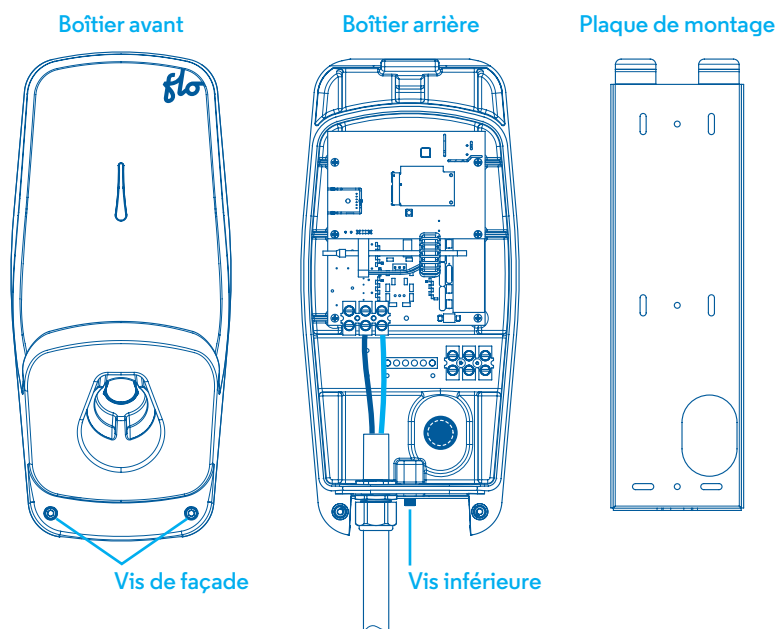
Hauteur recommandée afin de faciliter la manipulation du connecteur, en plus d'éviter au câble de toucher le sol.



Installation de la borne

ATTENTION Votre borne doit être installée par un électricien agréé.

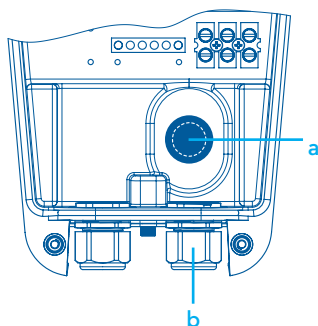
1 Désassembler le boîtier avant en enlevant les 2 vis de façade puis séparer la plaque de montage en dévissant la vis inférieure.



NOTE

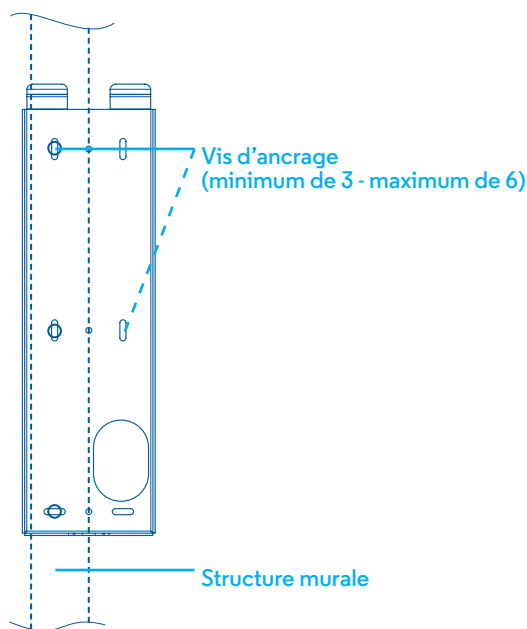
L'entrée du câble d'alimentation peut arriver de l'arrière (a) ou sous la borne (b) :

- Ouvertures pré-percées de 3/4 (a) et (b)
- Retirer un seul bouchon
- Serre-fils non inclus



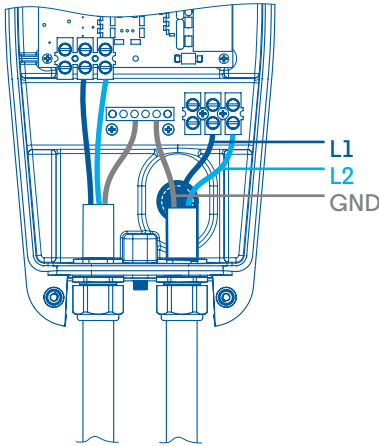
Installation de la borne

- 2 Utiliser la plaque de montage comme gabarit de perçage après avoir déterminé l'entrée à utiliser, soit à l'arrière ou sous la borne.
- 3 Fixer la plaque de montage solidement à une surface stable en utilisant un minimum de 3 vis d'ancrage.



- 4 Insérer les conducteurs et fixer le serre-fils au boîtier arrière de façon à ce que les conducteurs soient assez longs pour atteindre les borniers.
- 5 Fixer le boîtier arrière de la borne à la plaque de montage.
- 6 Visser la vis inférieure pour sécuriser le montage.

7 Connecter les deux fils d'alimentation (L1 et L2) ainsi que le fil de mise à la terre (GND).



Couple nominal des conducteurs :

L1-L2 : 6 AWG = 16 lbs-in

8 AWG = 16 lbs-in

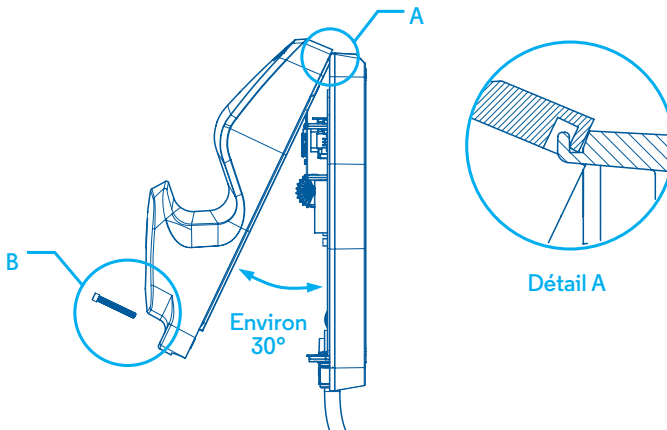
GND : 6 AWG = 45 lbs-in

8 AWG = 40 lbs-in

ATTENTION : Toujours utiliser un tournevis manuel; ne PAS utiliser de tournevis à percussion (impact driver) pour les vis de la borne, auquel cas la garantie ne sera plus valide.

8 Installer le boîtier avant de la borne de recharge :

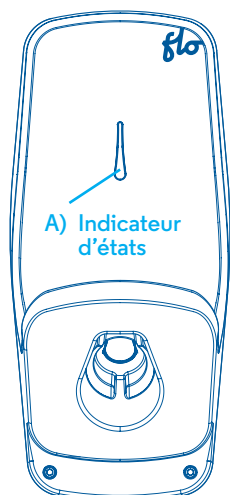
- Accrocher le haut en présentant le capot à un angle d'environ 30 degrés, puis pivoter à la verticale sans forcer.
- Serrer les 2 vis de façade avec un couple de serrage nominal de 55 lbs-in.



9 Activer le disjoncteur du panneau électrique. Votre borne peut maintenant recharger votre véhicule!

Indicateur lumineux

A) États de la borne



Stable : borne alimentée, prête pour l'utilisation



Stable : connecteur branché au véhicule, sans transfert d'énergie



Stable : connecteur branché au véhicule, avec transfert d'énergie



Clignotement : faute nécessitant une action

- 1 fois **Aucun raccordement à la terre** (éteignez la station et vérifiez l'installation électrique)
- 2 fois **Défaut de mise à la terre, la station tentera de redémarrer automatiquement la session de charge après 15 minutes**
- 3 fois **Ventilation nécessaire au véhicule** (svp contacter notre support technique)
- 4 fois **Erreur de communication avec le véhicule** (svp contacter notre support technique)
- 5 fois **Erreur interne** (éteignez la station puis la remettre en marche et si le problème persiste, contactez notre support technique)
- 6 fois **Maximum de défaut de mise à la terre pendant une session de charge atteint** (éteignez la station puis la remettre en marche et si le problème persiste, contactez notre support technique)
- 7+ fois **Erreur interne** (éteignez la station puis la remettre en marche et si le problème persiste, contactez notre support technique)

Déclarations



Déclaration IC : CAN ICES-3 (B)/NMB-3 (B)

Ce dispositif est conforme aux normes CNR exemptes de licence du Ministère canadien de l'Industrie. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif concerné ne doit pas causer d'interférences et (2) il doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences risquant d'engendrer un fonctionnement indésirable.

Déclaration FCC (pour les États-Unis uniquement)

Ce dispositif électronique de catégorie B a été testé et déclaré conforme à la section 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) le dispositif concerné ne doit pas cause d'interférences dangereuse et (2) il doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences risquant d'engendrer un fonctionnement indésirable. Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limitations prévues dans le cadre de la catégorie B des appareils numériques selon la définition de la section 15 du règlement de la FCC. Ces limitations permettent de fournir une protection raisonnable contre les interférences dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et diffuse des ondes radio. De plus, s'il n'est pas installé ni utilisé en conformité avec les instructions, il peut causer des interférences gênantes avec les communications radio. Il n'y a en revanche aucune garantie que des interférences n'apparaîtront pas dans une installation donnée. Si ce dispositif produit des interférences graves lors de réceptions radio ou télévisées qui peuvent être détectées en activant ou désactivant le dispositif, vous êtes invité à les supprimer de plusieurs manières : réorientez ou déplacez l'antenne de réception; augmentez la distance séparant le dispositif du récepteur; connectez le dispositif à un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté; contactez votre revendeur ou un technicien radio/TV qualifié.

Conformité aux normes de sécurité

- CSA C22.2 No. 0-10 Exigences générales – Code canadien de l'électricité, partie II.
- CSA C22.2 No. 281.1-12/UL2231-1 Norme de sécurité sur les systèmes de protection du personnel pour les circuits d'alimentation des véhicules électriques (VE) : exigences générales.
- CSA C22.2 No. 281.2-12/UL2231-2 Norme de sécurité sur les systèmes de protection du personnel pour les circuits d'alimentation des véhicules électriques (VE) : exigences particulières visant les dispositifs de protection utilisés dans les systèmes de charge.
- CSA C22.2 No. 280-13/UL2594 (1ère édition) Norme visant le matériel d'alimentation électrique pour véhicules électriques (EVSE).
- CSA C22.2 No. 0.8-12 Fonctions de sécurité intégrant des technologie électronique.
- UL1998 Norme pour logiciel à l'intérieur de composants programmables.
- UL991 Norme pour les essais de contrôles liés à la sécurité utilisant des dispositifs à semi-conducteurs.
- NEC 2014 section 625.

Garantie limitée de 3 ans

COUVERTURE

La présente garantie couvre le produit « FLO Maison^{MC} Modèle G5 » acheté et utilisé au Canada. FLO garantit à l'acheteur que son produit est exempt de tout défaut matériel et de fabrication. La présente garantie est valable pour une durée de trois (3) ans à compter de la date d'achat du produit vendu par FLO, ses filiales ou ses revendeurs autorisés. La présente garantie s'applique uniquement à l'utilisateur final qui détient la facture d'achat d'origine.

PORTÉE

La présente garantie ne s'applique pas à toute défaillance ou tout défaut résultant d'une installation ou d'une utilisation anormale ou incorrecte, à tout produit ayant été modifié, altéré ou réparé par une partie autre qu'un fournisseur de services agréé par FLO, aux dommages imputables à un accident, y compris, mais sans s'y limiter, à un incendie, la foudre, une inondation, un tremblement de terre, ou lorsque le numéro de série a été retiré ou dégradé.

RECOURS LIMITÉS

En cas de manquement à la présente garantie, les obligations de FLO et le recours exclusif de l'acheteur se limitent, au seul gré de FLO, à la réparation du produit jugé non conforme à la garantie dans un délai raisonnable ou au remplacement du produit par un produit équivalent sous réserve que le matériel soit renvoyé au point de vente ou à tout autre lieu indiqué par FLO, accompagné de la facture d'achat d'origine. FLO pourra utiliser des pièces ou des produits neufs ou remis à neuf et fonctionnellement équivalents. Tout produit réparé ou remplacé ne demeure garanti que pour la période restante de la garantie initiale. En aucun cas, la responsabilité de FLO ne pourra dépasser le prix d'achat payé par l'acheteur. FLO décline expressément toute autre garantie, explicite ou implicite. FLO ne sera pas tenu responsable des dommages ou pertes résultant de la défaillance du produit ou des préjudices corporels ou matériels découlant de l'installation ou de la manipulation du produit.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour toute réclamation, veuillez contacter le soutien technique de FLO.

La présente garantie vous confère des droits juridiques particuliers. Vous pouvez également disposer d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre. Veuillez communiquer avec votre détaillant ou notre centre de service à la clientèle pour plus de détails sur notre garantie limitée, y compris sur les aspects non couverts par la présente garantie limitée.

Pour plus d'information en ligne, visitez : <https://flo.ca>

Assistance

FLO vous offre une assistance 24/7

Vous avez des questions quant à l'installation de votre borne à la maison ou besoin d'assistance ?

Un agent de soutien technique pourra vous aider 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

1-844-825-3356

flo.ca